

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

COMMUNE DE CORMERAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de Décembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour atteindre le quorum à l'ouverture de la séance, dans la salle du Conseil de CORMERAY sous la présidence de Joël PASQUET, Maire.

Date de Convocation : 08/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 14

Présents : Joël PASQUET (Maire), Eric MARTINET (Maire-adjoint), Evelyne TROISPOUX (Maire-adjoint), Jean-Michel BLAITEAU (Maire-adjoint), Marie-Line BLANCHET, Bertrand BRIOT, Jérôme CLIMENT, Eliane HENRIOT, Cédric IWANCZUK, Patricia LEHOUX, Pascale PASQUET, Daniel RENVOIZE.

Absents excusés : Evelyne BASTIDE qui donne procuration à Eric MARTINET
Isabelle CHAMPION-POIRETTE
Jean-Louis MARTINEZ qui donne procuration à Patricia LEHOUX
Jennifer REVELUT

Absents : Jean-Ephrem MILLIASSEAU

Délibération n° 2025/ 040**Objet : Décision modificative 2025 N° 3**

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget, il y a lieu de procéder à des réajustements :

Il est proposé au Conseil Municipal,

D'apporter au Budget Primitif 2025 les modifications ci-après :

Chapitre	Nature	Libellé	Montant	Montant après modif
Dépenses de fonctionnement				
012	6218	Autre personnel extérieur	+14 000,00€	34 000,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	- 40 792,00 €	534 047,95 €
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	+ 6 792,00 €	6 792,00 €
65	65568	Autres contributions	+34 000,00 €	234 000,00 €
Recettes de fonctionnement				
013	6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	+14 000,00 €	14 000,00 €
Dépenses d'investissement				
21	21351	Installations générales .. des constructions .. Bâtiments publics	- 34 000,00 €	372 000,00 €
21	2151	Réseaux de voirie	-1 000,00 €	49 000,00 €
26	261	Titres de participation	+1 000,00 €	1 000,00 €
Recettes d'investissement				
021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 40 792,00 €	534 047,95 €
040	28041482	Opérations d'ordre de transferts entre sections – Bâtiments et installations	+ 5 790,00 €	5 790,00 €
040	28041582	Opérations d'ordre de transferts entre sections – Bâtiments et installations	+ 1 002,00 €	1 002,00 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Décide à l'unanimité

D'apporter au Budget Primitif 2025 les modifications ci-dessus :

et rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme, certifié exécutoire.

A Cormeray le 18 Décembre 2025

Le Maire
Joël PASQUET

